

**GROUPE CET**

Des professionnels de l'expertise  
technique à votre écoute



# **Global Compact France COP n°2**

**novembre 2017**



# Sommaire



1. Engagement du dirigeant
  
2. Communication sur le Progrès : actions mises en place sur les 12 derniers mois et résultats
  1. Principes relatifs aux droits de l'homme
  2. Principes relatifs aux conditions de travail :
  3. Principes relatifs à l'environnement
  4. Principes relatifs à la lutte contre la corruption



# 1. Droits de l'Homme

## *COP n°2*



- **Préambule**

- ✓ Le Groupe CET est une entreprise à taille humaine intervenant exclusivement sur le territoire français.
- ✓ Nous n'employons aucun travailleurs détachés.
- ✓ Nous utilisons des prestataires nationaux ayant leur activité en France, avec pour les plus importants (Opérateurs téléphonie, Postal, Fournisseurs d'Energie) une démarche RSE bien ancrée et volontariste.
- ✓ Deux consultations auprès d'entreprises d'insertion et d'entreprises adaptées ont été lancées en octobre 2017 dans le cadre de la collecte et de la valorisation de l'ensemble des déchets sur toutes les agences du territoire national



# 2. Conditions de travail

## *COP n°2*



- **Développement de la diversité**

- ✓ L'expertise d'assurance est un métier encore très marqué par une très faible proportion de femmes experts. En 2017, nous avons poursuivi la politique d'intégration de femmes experts qui ont représenté 33 % des experts recrutés sur la spécialité IRD.
- ✓ Elle se traduit également de façon effective par l'embauche et le maintien dans l'emploi de travailleurs en situation de handicap. En lien avec les services de santé, 3 aménagements du poste de travail ont été réalisés en Rhône-Alpes.

- **Développement des compétences**

- ✓ Participation aux corrections des examens de certifications de la profession.
- ✓ Formations techniques : 23 sessions en e-learning et 4 parcours mixtes e-learning/classes virtuelles ont été réalisés
- ✓ Accompagnement et formation à l'évolution du progiciel métier et à la digitalisation du traitement des dossiers pour 68 personnes.

- **Evolutions internes**

- ✓ Evolution des postes assistantes coordinatrices vers 10 postes de Responsables Administratives et Qualité avec management d'équipe.
- ✓ Promotion d'un télé-expert vers un poste d'expert terrain
- ✓ Promotion d'un télé-expert vers un poste de superviseur



# 3. Environnement

## COP n°2



- **La baisse des émissions de GES** fait partie des objectifs du Groupe concernant le thème Environnement.

Compte tenu de notre activité (expertise pour assurances), les déplacements en voiture constituent le principal contributeur à l'émission de GES. Les principales actions mises en place précédemment pour réduire – à activité constante – les émissions de GES ont été poursuivies :

- ✓ Renouvellement progressif de la flotte de véhicules, avec priorité donnée aux véhicules à faible taux de CO<sub>2</sub> / km : **baisse de 112 à 105 g CO<sub>2</sub> / km sur 12 mois (-7%), soit une baisse moyenne de 13% sur 2 ans**
- ✓ Développement des audio et visio-conférences : 25 % des premiers entretiens de recrutement effectués en mixte présentiel Responsable local/visio-conférence RH.
- ✓ Développement des formations à distance. Augmentation de la part des formations e-learning et classes virtuelles de 59 % entre 2016 et 2017.



# 3. Environnement

## *COP n°2*



- **La baisse des émissions de GES** fait partie des objectifs du Groupe concernant le thème Environnement.

En 2018 les actions seront poursuivies, avec en particulier :

- ✓ La mise en place progressive de véhicules hybrides au sein de notre flotte automobiles avec priorité aux experts intervenant sur les grandes agglomérations.
- ✓ Le développement de visio-expertises, évitant le déplacement de l'expert



# 3. Environnement

## *COP n°2*



- Un autre axe est la **mise en place progressive de la Gestion Electronique des Documents** avec pour objectif de diminuer sensiblement, à activité constante, la consommation de papier, d'encre et de l'énergie associée. Les actions mises en place :
    - ✓ Lorsque cela est possible, substitution des envois de courriers postaux à nos parties prenantes par des envois par courriel de courriers dématérialisés
    - ✓ La dématérialisation systématique des envois en courrier recommandé
    - ✓ La mise en place plus systématique de l'archivage électronique des documents électroniques liés à une mission (vs. archivage sous forme papier)
    - ✓ La diffusion du journal interne sous forme dématérialisée
- se sont traduites **par une baisse de 11% du nombre de copies effectuées**



# 3. Environnement

## *COP n°2*



- Un autre axe est la **mise en place progressive de la Gestion Electronique des Documents** avec pour objectif de diminuer sensiblement, à activité constante, la consommation de papier, d'encre et de l'énergie associée.

Ces actions seront poursuivies dans les mois à venir avec :

- ✓ La mise en place début 2018 de la dématérialisation des bulletins de salaire
- ✓ Le déploiement de la digitalisation de la gestion des missions



# 4. Lutte contre la corruption

## *COP n°2*



- **Charte de déontologie**

- ✓ En annexe des descriptifs de fonction. Elle est signée par 100% de nos collaborateurs

- **Conflit d'intérêts**

- ✓ Nous avons fait le choix de ne pas développer certaines activités connexes à notre métier d'expertise en assurance – expertise d'assurés, Réparation en Nature - qui pourraient potentiellement devenir source de conflit d'intérêt. Ces prestations représentent 0% de notre activité.

- **Lutte contre le travail dissimulé**

- ✓ Demande systématisée à l'ensemble des prestataires et intervenants extérieurs de justifier de la liste des travailleurs étrangers, extrait KBIS, attestation de vigilance URSSAF et RC professionnelle.